

LE JOURNAL



Bulletin municipal

Chef de publication: Franck Danel

Rédaction: Martine Baudin, Anne Fux, Joël le Morvan, J.M. Sari

Maquette: Anne Fux

N° 4 - 2005



Pour mieux connaître notre village...

Découvrez sur Internet

le site de la commune de Berville

patrick.masselin.free.fr

Le mot du maire

Nous venons de parcourir ensemble la moitié du chemin de notre mandat. Certes, ce chemin n'est pas une ligne droite et nous devons négocier certains virages en fonction de nos moyens.

Cependant, la lecture de ce 4ème numéro du petit journal de notre commune vous apportera tous les détails sur les actions réalisées cette année, notamment en terme de travaux de voirie et de sécurité.

Par ailleurs, de grands projets sont nés et présentent une part non négligeable de nos préoccupations. Je veux parler du Schéma Directeur d'Assainissement qui entre dans une phase opérationnelle ; Je pense aussi à la signature du 2ème contrat de bassin qui nous permet de poursuivre nos actions dans la maîtrise des eaux de ruissellement, la montée en puissance de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron à laquelle nous adhérons et qui a repris à sa charge les compétences de la gestion des ordures ménagères, de la voirie intercommunale et de la petite enfance.

Pour la période 2005-2007 qui s'ouvre à nous aujourd'hui, l'équipe municipale continuera ses efforts dans la poursuite des actions engagées mais aussi dans la mise en œuvre d'un contrat rural et dans l'avancement de nos démarches concernant l'avenir de notre école.

Enfin, je dois vous informer des modifications au sein du conseil municipal ; en effet mes obligations professionnelles ne me permettent plus d'avoir la disponibilité nécessaire pour assumer ma mission au mieux des intérêts du village : c'est pourquoi, j'ai pris la difficile décision de présenter ma démission en tant que maire sans toutefois quitter le conseil municipal auquel je reste attaché, dans une fonction désormais moins accaparante.

Je terminerai en vous adressant à toutes et à tous au nom de la municipalité mes meilleurs vœux pour que votre vie et celle de vos proches ne soient que bonheur.

Franck Danel

Le Père Noël est revenu dans notre village....



Pour les fêtes de Noël, les enfants bervilleois sont allés au cinéma puis ont été invités dans la salle du Foyer Rural à déguster un magnifique buffet. Ils ont eu l'heureuse surprise de voir arriver le Père Noël, venu leur apporter plein de friandises. Après deux ans d'absence, le Père Noël leur a paru bien rajeuni et bien portant.

Sommaire

- 🔥 P. 2 et 3 : Conseil municipal et travaux
- 💧 P. 4 et 5 : Budget et intercommunalité
- 🌱 P. 6 et 7 : Vie du Village
- 🎨 P. 8 - 10 : Berville Animation
- 📖 P. 11 : L'école de Berville
- 🎉 P. 12 : Berville FLASH

Réorganisation du conseil municipal

Monsieur Franck Danel ayant présenté sa démission en tant que maire, le conseil municipal a procédé à de nouvelles élections lors de la séance du 21 Janvier 2005 :

Ont été élus :

Martine Baudin : Maire

Patrick Masselin : 1er adjoint

Jean-Yves Sévin : 2ème adjoint

Joël Le Morvan : 3ème adjoint

Travaux

Maîtrise des eaux de ruissellement

La prochaine tranche des travaux de maîtrise des eaux de ruissellement pour lutter contre l'érosion des sols et prévenir les coulées de boues débutera au 1er trimestre 2005.

Elle comprendra des aménagements sur le plateau agricole visant à permettre l'infiltration des eaux de ruissellement en amont : création de fossés, profilage de chemins, plantation de haies et d'arbres pour permettre la stabilisation des talus dans les endroits sensibles du plateau.

Par ailleurs, la concertation avec les agriculteurs sur les pratiques culturales mieux adaptées, a permis des progrès rapides et visibles. Il est nécessaire qu'elle se poursuive car leur rôle est primordial pour maintenir l'équilibre écologique.

Voirie

▪ **Dans la rue des Gorgets**, les travaux de renforcement des bas-côtés ont été réalisés pour éviter les ornières.

▪ **Dans la rue de la Garenne**, la réfection partielle de la voirie a été effectuée, pour mettre fin à des problèmes de ruissellement.

▪ **Le chemin de la Reine Blanche** au Coudray a été goudronné.

▪ **Dans la rue d'Heurcourt**, au niveau de la mairie, un talus qui au fil du temps prenait trop d'emprise sur la rue, a été décaissé. Cela permet d'améliorer la visibilité à cet endroit et aux véhicules de pouvoir se croiser.

Locaux scolaires

La classe des grands a été repeinte. Ces travaux ont été subventionnés par le département, à hauteur de 75 %.

Sécurité routière

Un plateau ralentisseur a été installé devant l'école pour assurer une meilleure sécurité à nos enfants. Maintenant, nous constatons que les automobilistes ralentissent à l'approche de cette zone.

Des bandes sonores ont été posées aux entrées du village sur le C.D. 22 E

Locaux communaux

Nous continuons d'améliorer l'état des locaux communaux :

▪ Après des travaux de peinture effectués l'année dernière, les portes-fenêtres de la salle communale ont été remplacées en conformité avec les normes de sécurité en vigueur. L'ensemble a été réalisé en double vitrage.

▪ Dans les locaux de la mairie, les fenêtres qui présentaient le plus d'usure ont été changées.

Ces opérations ont été subventionnées à 60% par l'état.

Eglise

Le calvaire de l'église, dégradé par l'action du temps, est sur le point d'être restauré. Une demande d'aide au financement de l'opération a été accordée par le Parc Naturel Régional dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine rural.

Des travaux sur les vitraux ont été réalisés en Janvier 2004. La réfection du pilier du portillon a dû être effectuée car il menaçait de s'écrouler à la suite d'un éboulement causé par un véhicule non identifié.

La remise en état de la façade ouest de l'église (financée à 85 %) est inscrite au budget 2005 des monuments historiques.

Schéma directeur d'assainissement

La loi sur l'eau de 1992 fait obligation aux communes de prendre en charge les dépenses de contrôle d'assainissement non collectif: contrôle de conception, de conformité, de l'existant, de fonctionnement.

Les communes doivent mettre en place un service public d'assainissement non collectif avant 2005 avec la mise en place d'un zonage d'assainissement.

Le S.I.A.A. (syndicat intercommunal d'assainissement autonome) a été créé pour répondre à cette obligation. Il regroupe aujourd'hui plus de 40 communes du département.

Cette mission d'étude et de contrôle est financée par un prélèvement de 0,30 euros par m3 sur la consommation d'eau.

Lors de la réunion publique d'information en mai dernier, la société SEAF Ingénieurs conseils, chargée par la commune de l'étude du schéma directeur d'assainissement nous a dressé le bilan de l'existant et exposé les différentes propositions de zonage (système autonome, collectif ou mixte) avec une évaluation des coûts correspondants.

Après l'examen des conclusions de l'étude, le conseil municipal lors de sa séance du 23 juin 2004, s'est prononcé pour le choix de l'assainissement individuel. Cette solution est la mieux adaptée à la configuration de notre village.

Cet hiver, le schéma directeur sera soumis à **enquête publique** pour permettre aux bervillois de s'informer en détail sur ce choix et d'apporter au commissaire enquêteur toutes remarques éventuelles.

Au cours de l'année 2005, **des études parcellaires seront faites pour chaque habitation en évaluant les coûts à supporter** pour mettre en conformité les systèmes d'assainissement existants. Ces études seront confiées au syndicat d'assainissement (S.I.A.A.)

A partir de l'année 2006, **des travaux de réhabilitation des installations individuelles** seront entrepris : Ils seront subventionnés à 80 % par l'agence de l'eau et le conseil général.

Rappel : Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse septique, inscrivez-vous en mairie ; le regroupement de la vidange de plusieurs fosses lors d'un même déplacement permettra d'obtenir un prix plus avantageux auprès du fournisseur.

Projets Budget

Projets à moyen terme

■ Contrat rural

Le conseil municipal envisage d'engager un nouveau contrat rural ; il sera présenté au Conseil Général pour accord en 2005 et couvrira la période 2006/2007.

Il s'agira d'un contrat sur une durée de deux ans pour mener des opérations d'investissement subventionnées à 45% par le département et 35 % par la région.

Il reposera sur trois pôles:

- **mise en valeur du patrimoine** : travaux dans l'église, restauration des lavoirs, calvaires...
- **amélioration de la vie locale** : équipements sportifs, aménagement des locaux communaux , travaux dans le cimetière, bancs ...
- **sauvegarde de l'environnement** : aménagement de la place des Peupliers, plantations, sentes, écoulement des fossés...

■ Voirie communale

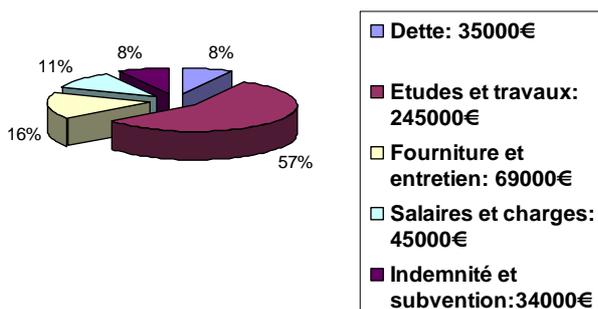
Nous allons poursuivre l'amélioration du réseau routier. Les prochains travaux sont à l'étude : le dernier tronçon de la rue d'Heurcourt.

■ Sécurité routière

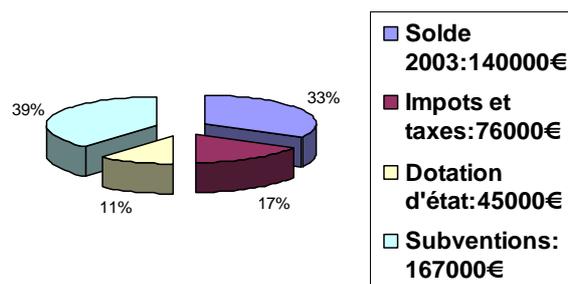
Une étude portant sur un diagnostic sécurité est en cours, en concertation avec la Direction Départementale de l'Equipement.

Le budget de fonctionnement en 2004

Dépenses budgétaires 2004



Recettes budgétaires 2004



Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron

la Communauté de Communes nous communique ses dernières actions :

Collecte des ordures ménagères.

La Communauté a repris la place des 12 communes au sein des syndicats intercommunaux de gestion des ordures. Elle conserve l'organisation préexistante de la gestion du service et perçoit dorénavant en lieu et place des communes, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) depuis 2003. Elle répercute la totalité des coûts de gestion des ordures (collecte, déchetterie) sur cette taxe.

La répercussion intégrale des coûts a dans certaines communes, entraîné en 2003, une assez forte augmentation de cette taxe. Cela est dû principalement au fait que certaines communes finançaient, jusque-là, une partie de cette gestion sur les finances municipales: **pour ces communes, le transfert de la gestion des ordures à la Communauté a donc eu pour effet d'alléger le budget communal. Certaines communes en ont profité pour baisser leurs impôts locaux.**

-Le coût global par habitant a évolué depuis ces dernières années :

1997 : 38,57€ par habitant et par an	1998 : 42,84€	1999 : 45,28€	2000 : 46,19 €
2001 : 45,73 e	2002 : 43,75€	2003 : 46,50€	2004 : 51,07 €

Contrairement à une idée répandue, le tri sélectif n'est pas un facteur de coût supplémentaire pour les syndicats de gestion des ordures. Le surcoût du tri qui est bien réel est en fait compensé par des aides publiques, elles-mêmes largement financées par le consommateur. En effet, ce dernier paye par avance le coût du tri sélectif quand il achète un produit du commerce.

Le coût du service de collecte et de traitement des ordures ménagères est en hausse et nous aurons beaucoup de mal à contenir cette pression. En effet, le volume de déchets produits par les ménages, le coût du ramassage (salaires des éboueurs...), le coût d'enfouissement et d'incinération (contraintes environnementales) ne cessent d'augmenter.

La solution à cette pression passe par le développement de l'éco-citoyenneté: diminution des emballages, compostage, amélioration des performances du tri sélectif. Le coût du SMIRTOM (syndicat mixte intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères) a augmenté d'environ 4 % en 2004. **Pour maîtriser l'augmentation des coûts, le SMIRTOM réorganise son service en modifiant les jours de collecte et son service** : les bennes de tri sélectif n'étant pas suffisamment remplies, mise en place de collectes simultanées en bennes bi compartimentées.

Voirie

La voirie reliant les villages (entre les panneaux d'entrée du village) est maintenant à la charge de la Communauté. Les travaux du dernier tronçon de la rue des Gorgets sont sur le point d'être réalisés par la Communauté de Communes.

Développement économique

La Communauté va créer une zone communautaire d'activités économiques près d'Ennery dans le but de développer des ressources fiscales et des emplois locaux . Cela représente un investissement de 12 millions d'euros pour une acquisition de 70 ha.

Enfance

Un lieu d'accueil Enfants Parents a été mis en place à Epiais Rhus tous les mercredis matin de 9h30 à 12h. Ce lieu permet d'accueillir des enfants accompagnés de leurs parents et de favoriser des échanges tant entre enfants qu'entre adultes autour de jeux.

La création d'un Relais d'Assistances Maternelles est envisagée pour le début de cette année, par la Communauté de Communes . Ce service aura une mission d'animation mais aussi d'informations pour les assistantes et les parents.

Vie du Village

le Marais du Rabuais

Ce milieu naturel, situé sur la route d'Amblainville vient d'être classé Espace Naturel Sensible. Il sera désormais géré par le Conseil Général en relation avec le Parc Naturel Régional. Le Parc aura pour mission la surveillance et l'entretien réguliers, le suivi technique et scientifique des travaux effectués dans le marais. Des travaux d'aménagement débutent cette année.

Espaces verts

Depuis trois ans, nous nous efforçons de fleurir notre village en créant des massifs pour embellir notre cadre de vie.

.Des sentes ont été ouvertes(chemin du rhus, sente des vergers...) et ne demandent qu'à être empruntées par des promeneurs.

Nous rappelons que les riverains doivent entretenir les abords de leurs propriétés et élaguer leurs arbres au droit des propriétés.

D'autre part, nous vous signalons que le Parc Naturel Régional s'engage dans une action de promotion des **haies champêtres**.

Il s'agit de plantations d'essences locales et rustiques (charme, buis, aubépine...)

Pour cela le Parc propose d'offrir aux habitants :

- de bénéficier de conseils gratuits d'un technicien du Parc.
- de participer aux commandes groupées de végétaux afin de bénéficier de tarifs avantageux.
- de bénéficier de subventions.

Rappel des règles de bonne conduite en matière de chasse

Toute action de chasse employant une arme est interdite dans un périmètre de **150 mètres autour des habitations**. Au-delà de cette limite les tirs doivent se faire le dos tourné aux habitations de façon à ce qu'il n'y ait aucune retombée de plombs sur les habitants. Ces quelques règles de savoir-vivre font tout simplement appel au bon sens et doivent être rigoureusement appliquées, d'autant que c'est la loi.

Articles L422-1, L422-6, L422-10 et 422-13 du code de l'environnement.

Garderie

Une garderie périscolaire a été mise en place avec l'association « les Lutins du Vexin » pour assurer l'accueil des enfants après la classe. Cette participation communale a été de 8470 euros pour l'année 2004-2005, subventionnés à 60 % par la Caisse d'Allocations Familiales.

Elle fonctionne le matin à partir de 7 h.30 et le soir de 16 h. 30 à 19 h dans la salle communale.

Nous rappelons qu'il reste des places disponibles et que les élèves du collège sont acceptés. Les élèves peuvent y faire leurs devoirs.

Le 11 Novembre



La cérémonie marquant la commémoration du 11 novembre a eu lieu comme à l'accoutumée. Elle a rassemblé quelques bervilleois et les membres du conseil devant le monument aux morts pour rendre hommage aux enfants de Berville morts au champ d'honneur.



Vie du Village



Bibliothèque

Vous trouverez parmi les deux mille livres de la bibliothèque un vaste choix de romans, documentaires, magazines, albums, bandes dessinées, mangas et aussi les derniers livres à succès pour petits et grands.

Les lecteurs ont la possibilité de réserver des livres qui sont transmis chaque mois par la navette à la bibliothèque.

Un ordinateur vient d'être mis à la disposition des lecteurs afin qu'ils puissent effectuer des recherches sur Internet.

Trois bénévoles assurent à tour de rôle les permanences le :
Mercredi de 15 h. à 17 h.
Vendredi de 17 h. à 19 h.
Fermeture pendant les congés scolaires.

Cotisation à l'année :
gratuit jusqu'à 16 ans.
Pour les plus de 16 ans, la carte d'adhésion au foyer rural est demandée (soit 6 €)



Musique

L'école intercommunale de musique du Vexin organise des cours de musique à Marines et à Vigny pour enfants et adultes. Il s'agit de cours individuels mais aussi collectifs (chorale, ensemble de guitares, de flûtes à bec...). Vous pouvez apprendre à jouer de nombreux instruments comme le piano, la flûte, la batterie, la clarinette, percussions etc....

Les inscriptions se font en Juin et vous bénéficierez de tarifs avantageux comme notre commune adhère à ce syndicat.

Elections

L'année 2004 a été marquée par les élections cantonales et régionales. Nous vous rappelons les résultats à Berville :

Elections cantonales au second tour :

Inscrits : 255 votants : 173 Suffrages exprimés : 164

Résultat : Monsieur Pichery est arrivé en tête avec 104 voix.

Elections régionales au second tour :

Inscrits : 255 votants : 173 Suffrages exprimés 169

Résultat : Monsieur COPE est arrivé en tête avec 83 voix.

NOËL des Anciens

Le Père Noël a gâté les anciens du village selon une tradition bien établie. Messieurs Vallard et Ancel, accompagnés par M. Le Maire se sont chargés de cette mission pour leur apporter des gros colis gourmands.

Petit Marché de Noël

Grand succès pour le marché de Noël : les bervilleois sont venus très nombreux acheter dès l'ouverture, les objets fabriqués artisanalement pendant les ateliers organisés par l'équipe du foyer.

Le bénéfice de cette vente, soit 543 € a été reversé entièrement à une association humanitaire en Afrique dont l'objet est de venir en aide aux enfants atteints du Sida.



L'école s'est jointe à cette manifestation en présentant des objets de décoration de Noël, réalisés par les élèves pour financer des projets scolaires.



Dans une atmosphère conviviale, les bervilleois se sont retrouvés autour d'un bon vin chaud, en dégustant des gâteaux, dans une salle magnifiquement décorée.

Berville Animation

Nous vous informons que l'assemblée générale du Foyer Rural vient de se tenir le 15 Janvier 2005 pour procéder au renouvellement de la moitié du conseil d'administration. Des nouveaux membres se sont joints à l'équipe pour organiser les fêtes du village et réfléchir à de nouveaux projets d'animation.

Pour l'année 2004, Isabelle Joncour avait été réélue Présidente.

Le Foyer a financé en partie le voyage de la classe transplantée en Guadeloupe.

Voici les dates de nos prochaines fêtes en 2005 :

Fête de la St. Jean : 18 Juin
Fête de la St. Denis : 8 Octobre

Nous vous rappelons les activités proposées par le foyer :



Si vous voulez garder la forme, venez rejoindre le club de gym, le lundi de 10h à 11h ou le mercredi de 18h à 19h.

Si vous vous sentez une fibre artistique, venez à l'atelier de peinture et de dessin, le mercredi de 9h à 11h pour les adultes, de 14h à 15h pour les enfants et de 14h 30 à 16h pour les adolescents.



Si vous êtes intéressés par les nouvelles technologies, des cours d'initiation à l'informatique sont organisés le Mercredi soir de 20h 30 à 22h.



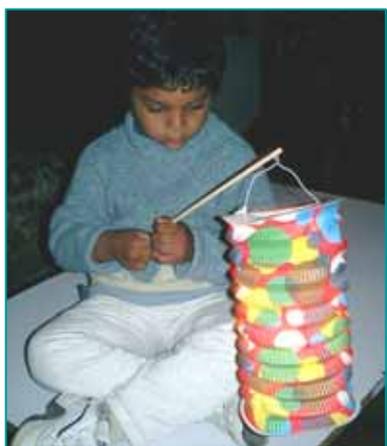
Berville Animation

Fête de la Saint Jean

Cette année, les bervilleois se sont réunis autour d'un buffet campagnard, pour fêter la St. Jean sur la place du village.

Après la sangria « maison », deux grands buffets bien garnis attendaient les gourmands. Il y a en avait bien trop, comme d'habitude!

Le moment de la tombola est arrivé :Il ne restait plus un seul billet à vendre! Cette année, le premier lot a été un dîner pour deux personnes sur un « bateau mouche »et le deuxième lot, un week-end au parc Astérix pour deux adultes et deux enfants.



L'instant est magique ! les enfants ont la lourde charge de guider leurs aînés jusqu'au feu d'artifice. C'est avec infiniment de précaution et d'attention qu'ils tiennent leurs lampions pour mener à bien leur tâche.

La soirée s'est poursuivie par l'embrasement du feu de la St.Jean : un spectacle toujours aussi impressionnant.

Les bervilleois ont dansé tard dans la nuit, sur les rythmes endiablés du fidèle Pat Music.



Berville Animation

Journées du patrimoine

Un public curieux et amateur est venu nombreux pour ce rendez-vous de qualité donné dans l'église, par les artistes bervilleois.



Étaient exposées des peintures et des sculptures de l'année réalisées par les élèves de l'atelier mais aussi par des artistes bervilleois.

Les élèves de l'atelier, adultes, adolescents et enfants dirigés par Michelle Raffaelli ont montré une grande diversité de leurs talents par l'utilisation de techniques différentes comme l'huile, le pastel, le collage et l'aquarelle.



Le public a pu constater que l'expression artistique des artistes bervilleois s'exprime par des chemins différents de sensibilité et qu'en cela elle est d'une grande richesse.

Concert de la Saint Denis

Pour ce vingt deuxième concert la musique corse était à l'honneur en la présence du groupe ALTE VOCE.

Ce groupe très connu et apprécié, se produisant sur de grandes scènes, est venu faire partager son attachement viscéral pour la Corse dans une église pleine de monde.

Avant chaque interprétation, Jean Mattéi, leader du groupe, amenait le public par ses commentaires à découvrir la profondeur du patrimoine musical corse.

Leurs chants sont issus du répertoire traditionnel insulaire mais viennent aussi de compositions originales, signées par plusieurs membres du groupe, défendant des valeurs traditionnelles comme la fraternité, le respect, l'amour de la terre, la liberté...

Le public était saisi d'une émotion intense à chaque fois que les voix si profondes des chanteurs s'élevaient à l'unisson dans l'église pour interpréter les polyphonies.

Si le leader Jean Mattéi a accordé, après mûre réflexion, un 10/10 au public pour son active participation à chanter le fameux « *ahora di canta, ahora di parla* », à notre tour d'attribuer la note maximum au groupe ALTE VOCE pour leur authenticité et leur sincérité.



La soirée s'est terminée dans la salle du foyer autour du traditionnel pot de l'amitié. Les chanteurs ont alors remercié à leur manière, le public si chaleureux en interprétant quelques polyphonies.

L'école de Berville



L'école de notre village accueille les enfants de la grande section de maternelle au CM2. A la rentrée 2004, Mme Laurence Manson a pris la direction de l'école.

Pour l'année scolaire 2004-2005, l'école compte 18 enfants allant du CP au CM1. Elle fonctionne en classe unique le matin et en deux classes l'après-midi avec un demi poste d'instituteur supplémentaire.



...
C Cette année 2004, la classe des grands est partie en Guadeloupe en classe transplantée pendant 14 jours avec quelques parents d'élèves, venus les accompagner.

Ce projet a pu voir le jour grâce aux subventions accordées par la mairie et le foyer rural.



« Nous sommes arrivés en Guadeloupe bien fatigués après un long voyage. Notre centre d'hébergement se trouvait à Baillif, situé sur Basse-Terre, la partie volcanique et sauvage de la Guadeloupe.



L'eau est chaude et transparente. On voit plein de poissons multicolores

Au cours du séjour, nous avons fait des tas de visites : une bananeraie, le volcan de la soufrière où ça sentait l'œuf pourri, une distillerie de rhum, les chutes du Carbet qui étaient très impressionnantes, la mangrove, le fort Napoléon sur l'île des Saintes...et. nous avons aussi fait classe!

Mais ce que nous avons le plus aimé... c'est bien sûr, les baignades !!! »

La classe



On joue à l'équilibriste sur le pont de singe



Il fait chaud et ça monte pour arriver au fort Napoléon !

